

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 2 (1940)

Heft: 3

Artikel: Une dédicace à Britannicus trouvée à Avenches

Autor: Collart, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-162554>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une dédicace à Britannicus trouvée à Avenches

PAR PAUL COLLART

L'inscription latine qui fait l'objet du présent article a été découverte dans un champ par MM. Eugène Doleyres et fils, dans le courant de l'hiver 1934-1935, au lieu dit Conches-dessus, dans la région du forum de l'ancien Aventicum. Elle a été acquise en 1937 par le Musée archéologique cantonal d'Avenches, où elle est aujourd'hui déposée. Bien qu'elle soit incomplète, et qu'il subsiste quelque espoir d'en retrouver de nouveaux fragments, il nous a paru nécessaire d'en signaler dès maintenant l'intérêt. M. Louis Bosset, président de l'Association *Pro Aventico*, a bien voulu nous charger de ce soin, et M. J. Bourquin, conservateur du Musée d'Avenches, nous a très obligeamment fourni des renseignements détaillés sur cette trouvaille et communiqué une photographie de la pierre prise par lui. Qu'ils veuillent trouver ici l'un et l'autre l'expression de notre gratitude.

Nous ne possédons plus que la partie supérieure de ce monument: trois morceaux, qui se raccordent, d'une plaque de marbre lumachelle gris-jaune veiné de bleu-noir, large de 71,8 cm. et épaisse de 2,7 cm.; la hauteur est, à gauche, jusqu'à la cassure, de 21,6 cm., à droite de 44,5 cm. La plaque était agrafée par des brides de fer à une bordure de marbre de même nature. Les deux premières lignes de l'inscription nous ont été intégralement conservées, gravées avec soin, en lettres de 6,6 et 6,2 cm. de hauteur; pour gagner de la place, on a réduit la hauteur de certaines lettres (I terminal de la ligne 1 et pénultième de la ligne 2, A placé dans la boucle d'un C à la ligne 2), et l'on a imbriqué, à la première ligne, un D et un C. Il subsiste, en outre, les trois dernières lettres de la troisième ligne, hautes de 5,7 cm. et séparées par des points triangulaires, semblables à ceux qu'on distingue aussi, entre les mots, dans les deux premières lignes. S'il existait à un intervalle égal une quatrième ligne (les interlignes sont de 3 cm. environ), elle était plus courte que les précédentes.

Tel qu'il nous est parvenu, le texte se lit de la façon suivante (cf. fig. 1):

TI · CLAVD · CAESARI
TI · CLAVDI · CAESARIS
P · P · F

On ne doit pas hésiter à reconnaître, à la ligne 2, le nom au génitif de l'empereur Claude, qui régna de 41 à 54 de notre ère. En effet, les lettres P · P · qui se lisent encore, à la ligne 3, sont l'abréviation usuelle du titre *pater patriae*, habituellement accordé aux empereurs romains, et que Claude

porta dès le début de janvier 42. Il est donc possible de restituer en toute certitude, dans la partie manquante de la ligne 3, les mots AVG · GERMANICI, qui complètent la titulature de Claude, telle qu'elle nous est connue par un très grand nombre d'exemples épigraphiques: *Ti(berius) Claudius Caesar Aug(ustus) Germanicus*¹). Les lettres de cette troisième ligne étant légèrement plus petites que celles des deux lignes précédentes, ces deux épithètes occuperaient aisément l'espace vacant, sans qu'il soit nécessaire de supposer, ce qui ne soulèverait d'ailleurs aucune difficulté, que la seconde ait été aussi abrégée.

Le F qui termine la ligne 3 est l'abréviation du mot *f(ilio)*, ici au datif, comme, à la première ligne, le début du nom du personnage à qui s'adressait la dédicace. Ce nom et cette filiation, ainsi clairement indiquée aux lignes 2 et 3, ne peuvent laisser subsister de doute sur l'identification de celui-ci: il s'agit de Britannicus, fils de Claude et de Messaline, et l'on restituera, à la ligne 4, à la suite de la filiation, comme il est normal, le cognomen, également au datif, BRITANNICO, qui fut décerné à Britannicus à l'issue de la campagne victorieuse de Claude en Bretagne, en 43, et par lequel on a coutume de le désigner²).

S'il faut nous résigner à ignorer encore, tant que la découverte de nouveaux fragments de la pierre ne viendra pas nous en instruire, par les soins de qui fut gravée notre inscription, du moins pouvons-nous dès maintenant admettre qu'elle était un hommage à Britannicus, et lire ainsi le début du texte:

Ti(berio) Claud(io) Caesari,
Ti(berii) Claud(i) Caesaris
 [Aug(usti) Germanici] p(atris) p(atriciae) f(ilio),
 [Britannico]

.....

«A Tiberius Claudius César Britannicus, fils de Tiberius Claudius César Auguste Germanicus, père de la patrie, . . .»

L'attribution de notre dédicace à Britannicus, est confirmée par les inscriptions et par les légendes des monnaies où le fils de Claude est appelé, comme ici, *Ti. Claudius Caesar Britannicus*³); l'énoncé du début de ce nom, à la ligne 1, appelle impérieusement la restitution, à la ligne 4, du cognomen Britannicus. On aurait pu pourtant, il est vrai, songer un instant à Néron, le fils adoptif de Claude, qui, grâce aux intrigues de sa mère Agrippine, supplanta Britannicus, en 54, pour la succession à l'Empire: dans une inscription de Pompéi, Néron est appelé *Ti. Claudius Nero Caesar*⁴), ce qui semblerait autoriser ici également la restitution *Ti. Claud(io) Caesari, Ti(berii) Claud(i) Caesaris Aug(usti) Germanici p(atris) p(atriciae) f(ilio), Neroni*. Mais c'est là l'unique inscription où le prénom de Tiberius soit donné à Néron; partout ailleurs, le mot *Nero* occupe, dans

¹) Cf., par exemple, R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4^e édition, p. 185, et Dessau, *ILS*, t. III, p. 265 (Index).

²) Dio Cass., *Hist. rom.*, LX, 22, 2. Sur cette campagne, cf. aussi Suet, *Claud.*, 17.

³) Cf., en dernier lieu, *Prosop. Imp. Rom.*, 2^e éd., pars II (1936), p. 186 s., n^o 820.

⁴) *CIL*, X, 932 (Dessau, *ILS*, 224): *Ti. Claudio, Ti. Claudio Caesaris Augusti Germanici p. p. f., Neroni Caesari, d. d.* Cf. aussi Dio Cass., *Hist. rom.*, LX, 33, 2 (éd. Boissvain, t. III, p. 10), ap. Zonar. XI, 10: *Τιβέριον Κλαύδιον Νέρωνα Δροῦσον Γερμανικόν Καίσαρα*.

l'énoncé du nom, la première place⁵). Il faut donc renoncer à faire état d'un exemple aussi exceptionnel pour attaquer une restitution fondée, elle, sur une tradition bien établie; c'est bien Britannicus qui était nommé dans l'inscription d'Avenches.

Celle-ci a été gravée, comme le montre la titulature de Claude, entre janvier 42 après J.C., date à laquelle cet empereur reçut le titre de *pater patriae*, et le 13 octobre 54, date de sa mort, puisqu'il n'est point ici qualifié de *divus*⁶).

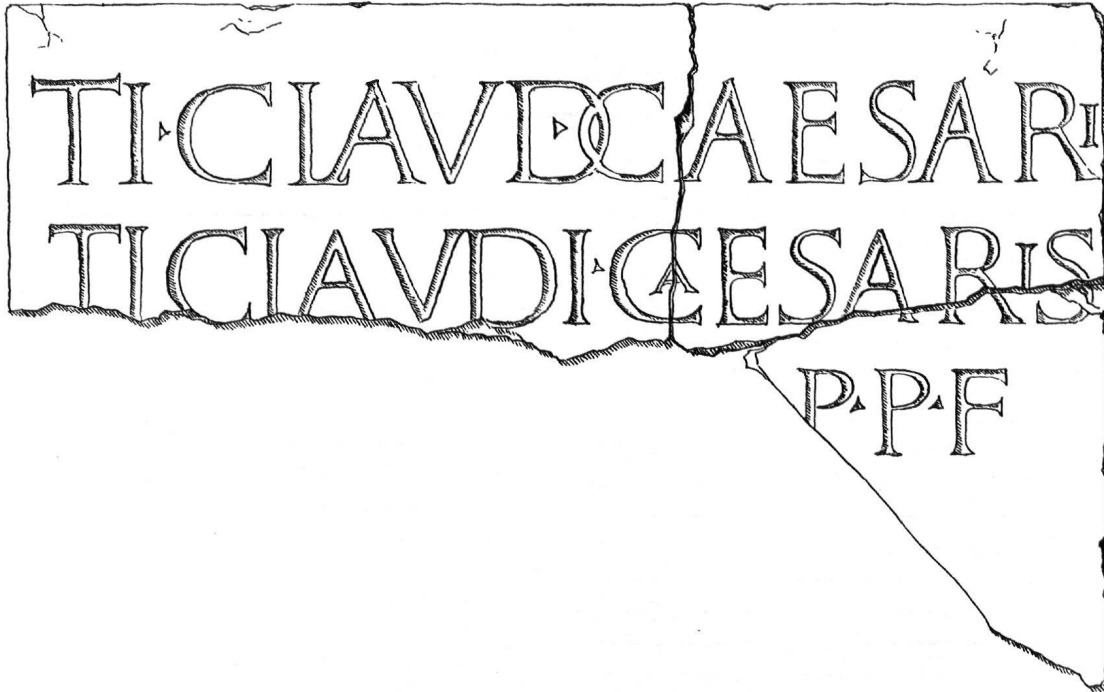


Fig. 1 Inscription d'Avenches. Dédicace à Britannicus, d'après un relevé de M^{lle} Bourquin. 1:5.

Notre dédicace vient donc accroître la courte liste des textes épigraphiques où se lit le nom de Britannicus⁷). Il n'est point surprenant que ceux-ci soient rares: Britannicus n'avait pas quatorze ans lorsqu'il mourut, empoisonné, en 55, dans les circonstances tragiques que l'on sait et que la pièce de Racine a rendues célèbres. Intéressante à cet égard, notre inscription l'est aussi comme document de l'histoire locale. Nous possédons peu de renseignements sur la période qui a précédé, à Avenches, l'établissement de la colonie des Helvètes par Vespasien; les fragments que nous publions en sont un nouveau témoin. L'intérêt en serait accru s'ils pouvaient être quelque jour complétés; aussi vaudrait-il la peine d'entreprendre dans ce but, sur place, une brève recherche.

⁵) Cf. *Prosop. Imp. Rom.*, t. I, p. 369 s., n° 690; Dessau, *ILS*, 224, note.

⁶) Claude avait été déclaré *divus* par le Sénat; ce fut un des honneurs posthumes qu'après l'avoir fait empoisonner, sa veuve Agrippine s'employa cyniquement à obtenir pour lui (cf. Tac., *Ann.*, XII, 69; Suet., *Claud.* 45; *Ner.* 9).

⁷) Dessau, *ILS*, 220, 221, 1632, 1750; *CIL*, VI, 922; VII, 1202; *IGR*, IV, 209, 559, 584, 898—899, 1733; *Diss. Pontif. Accad. arch.*, XV, 1921, p. 285. Cf. *Prosop. Imp. Rom.*, 2^e éd., pars II, p. 186 s., n° 820.